

DESCRIPTION DU CYCLOMOTEUR TYPE M1PRTS

Construit par " LES ATELIERS DE LA MOTOBÉCANE "

16, Rue Lesault — 93 - PANTIN

R. C. Seine 54 B 7011

Marque. — MOTOBÉCANE. — **Type.** — M1PRTS. — **Genre.** — CYCLOMOTEUR.

Nombre de places assises (y compris le conducteur) — 1.

Poids total autorisé en charge. — 161 kg.

Nom et adresse du constructeur. — LES ATELIERS DE LA MOTOBÉCANE, 16, rue Lesault, 93 - PANTIN.

1. - CONSTITUTION GÉNÉRALE DU VÉHICULE

Nombre de roues. — Deux.

Roue motrice. — Arrière.

Constitution du cadre. — En tôle d'acier soudée.

Roues. — A rayons, munies de pneumatiques de 20 x 2.

Pédalier. — A roue de 36 dents. Cette roue entraîne par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux, un pignon à roue libre de 16 dents, solidaire du moyeu arrière.

Emplacement et disposition du moteur. — Devant le pédalier.

2. - DIMENSIONS ET POIDS

Empattement extrême. — 1,005 m.

Dimensions maxima du véhicule. — Longueur 1,555 m - largeur 0,62 m.

Hauteur libre au-dessus du sol. — 0,10 m.

Poids du véhicule sans carburant. — 34 kg.

Poids du véhicule en ordre de roue. — 36 kg.

Poids total autorisé en charge. — 161 kg.

3. - MOTEUR

Type. — A explosion - Cycle à 2 temps, monocylindrique.

Alésage. — 39 $\frac{m}{m}$ - Course 41,8 $\frac{m}{m}$ - Cylindrée 49,933 cm^3 .

Taux de compression. — 8.

Carburant normalement utilisé. — Mélange essence-huile 2 temps.

Réservoir. — En tôle d'acier, contenance 2,8 litres. Fermé par un bouchon en matière plastique.

Régime de rotation du moteur. — Maximum 4.300 tr/mn - Correspondant au couple maximum 2.000 tr/mn - Correspondant à la puissance maximum 3.600 tr/mn.

Echappement. — Un tube, du type tromblon, d'un diamètre croissant progressivement de 18 à 58 $\frac{m}{m}$, débouche dans un pot cylindrique d'un volume égal à 0,450 litre (longueur 170 $\frac{m}{m}$, diamètre intérieur 58 $\frac{m}{m}$), comportant deux diaphragmes percés de trous. La sortie est effectuée par un tube de 8 $\frac{m}{m}$ de diamètre intérieur. Le volume total du dispositif d'échappement est de 0,68 litre. Le bruit mesuré suivant les prescriptions de l'Arrêté Ministériel du 25 octobre 1962 est de 68,5 dBA. Le poinçon du constructeur est frappé à la partie arrière droite du pot d'échappement.

Alimentation du moteur. — Carburateur du type GURTNER à passage de 10 $\frac{m}{m}$. A niveau constant commandé par poignée tournante à main droite. Dispositif de départ commandé par un levier au guidon, à main gauche. Un décompresseur est conjugué avec la poignée tournante droite commandant les gaz. Le carburateur est muni d'un silencieux d'aspiration.

Allumage. — Par volant magnétique NOVI.

Graissage. — Par mélange d'huile à l'essence.

Refroidissement. — Par air.

Mise en marche. — Par pédalage.

Antiparasitage. — Ce cyclomoteur est muni d'un antiparasite agréé pour lui par l'O.R.T.F.

4. - TRANSMISSION DU MOUVEMENT

Embrayage. — Du type centrifuge entrant en action automatiquement quand la vitesse du véhicule atteint 6 km/h. Un deuxième embrayage concentrique au premier est solidaire de la vitesse de rotation du moteur et entre en action à 2.000 tr/mn.

Transmission. — Une poulie solidaire de l'arbre moteur, entraîne par l'intermédiaire d'une courroie trapézoïdale de 14 x 7, une poulie concentrique à l'axe de pédalier. Cette dernière solidaire à volonté d'un pignon de 11 dents entraîne par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux au pas de 12,7 une roue de 36 dents solidaire du moyeu arrière de la bicyclette.

Dispositif de point mort. — Un dispositif de verrouillage situé dans la poulie de pédalier la rend solidaire à volonté du pignon de 11 dents. Ce dispositif permet l'utilisation en bicyclette.

Démultiplication : $\frac{175}{45} \times \frac{36}{11} = 12,7$

Avec des pneumatiques de 20 x 2 (dont la circonférence de roulement sous charge est de 1,56 m) au régime du moteur de 1.000 tr/mn la vitesse atteinte est de : 7,38 km/h. Au régime maximum du moteur, la vitesse du véhicule ressort à 31,7 km/h.

5. - SUSPENSION

Avant. — Fourche télescopique.

Arrière. — Bras oscillant.

6. - FREINAGE

Frein avant. — A tambour, avec segments intérieurs, diamètre 70 $\frac{mm}{mm}$, commandé par un levier à main droite et câble.

Frein arrière. — A tambour, avec segments intérieurs, diamètre 70 $\frac{mm}{mm}$, commandé par un levier à main gauche et câble. Surface de freinage avant et arrière, 20,8 cm².

7. - ÉCLAIRAGE ET SIGNALISATION

Équipement électrique. — Le volant magnétique alimente sous 6 volts, une lanterne trapézoïdale de largeur 90 à 95 $\frac{mm}{mm}$, hauteur 55 $\frac{mm}{mm}$ à lampe jaune et une lanterne arrière rouge qui complète l'équipement.

Catadioptré. — Le véhicule est muni d'un catadioptré agréé par l'Administration. Le cyclomoteur est muni d'un avertisseur agréé par l'Administration.

8. - DIVERS

Chaque cyclomoteur est muni d'une plaque métallique fixée sur l'ailette supérieure gauche de la culasse portant le nom du constructeur la cylindrée, le type, le numéro du moteur, l'indication CYCLO, ainsi que l'indication du lieu et de la date de sa réception par le Service des Mines. Ces indications sont encadrées par le poinçon du constructeur.

Le numéro de chaque cyclomoteur est frappé sur le support inférieur droit d'accrochage du moteur.

Le numérotage dans la série du type commence au n° 91.500.000.

PROCÈS-VERBAL DE RÉCEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du Représentant du Constructeur, le 5 novembre 1969 que le véhicule n° 91.500.000 à moteur n° 7.607.158 ci-dessus décrit et présenté comme prototype d'une série MOTOBÉCANE type MIPRTS satisfait aux dispositions des articles R. 69 à R. 73, R. 188 et R. 194 à R. 199 du Code de la Route et des arrêtés ministériels pris en application.

Vu et approuvé
Enregistré sous le N° AU. 1278-69
A Paris, le 19 novembre 1969
L'Ingénieur en Chef des Mines,
(Signé : Proust).

Vu :
Paris, le 19 novembre 1969
L'Ingénieur des Mines,
(Signé : Gauvin).

A Paris, le 19 novembre 1969
L'Ingénieur des T.P.E. (Mines)
(Signé : Hazotte).

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Nous soussignés, « Les Ateliers de la MOTOBÉCANE », 16, rue Lesault, PANTIN (Seine-Saint-Denis), constructeurs, certifions : a) que le véhicule :

1 Genre : Cyclomoteur.	6 Carrosserie :
2 Marque : Motobécane.	7 Nombre de places assises (y compris le conducteur : 2)
3 Type : MIPRTS.	8 Charge utile :
4 N° dans la série du type : cadre moteur	9 Poids à vide : 34 kgs.
5 Source d'énergie : Mélange d'essence et d'huile 2 temps	10 Poids total autorisé en charge :
5 bis, Cylindrée (en cm ³) : 49,933 cm ³ . 2 ou 4 temps : 2 temps.	du véhicule isolé : d'un ensemble :

est entièrement conforme au type décrit plus haut.

b) Que ce véhicule sort de nos usines le

pour être livré à

L'authenticité de ce certificat n'est
garantie que s'il porte sur la signature
le cachet du
modèle ci-
contre.



Fait à

(Signature)



"Toute transformation du châssis de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles 54 et 62, 69 à 81 du code de la route, ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité ci-dessus, doit faire l'objet d'une déclaration à la préfecture".